

ATTESTATION QUESTIONNAIRE QS - SPORT

Je soussigné(e) atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS - SPORT (Cerfa n°15699*01) et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Pour les mineurs :

Je soussigné(e) en ma qualité de représentant légal de atteste qu'il / elle a renseigné le questionnaire de santé QS - SPORT (Cerfa n°15699*01) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

En cas d'accident, j'autorise par la présente les responsables du club à prendre les décisions nécessaires à son état.

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités et du règlement intérieur du tennis et déclare les accepter.

Personne à contacter en cas d'urgence : Téléphone :

Date :

Signature du membre (ou représentant légal):

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Je soussigné(e) agissant en qualité de représentant légal de :

- reconnaît que l'adhésion au TENNIS CLUB DE VELAUX entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui -ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT);
- reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, avoir été informé et avoir pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence ;
- reconnaît avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires (notamment celles proposées par la FFT) afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel ;
- atteste être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis, y compris en compétition ;
- autorise le TENNIS CLUB DE VELAUX, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison tennistique 2022-2023, l'image de la personne, objet de la présente fiche et cela sur tous types de supports (notamment sur le site internet du club www.tcvelaux.fr).

L'adhésion au TENNIS CLUB DE VELAUX entraîne de facto l'adhésion du membre à la Fédération Française de Tennis et de ses organes déconcentrés : ligues et comités départementaux.

Le TENNIS CLUB DE VELAUX et la FFT pourront être amenés à utiliser vos données personnelles (notamment l'adresse électronique) à des finalités fédérales (envoi de l'attestation de licence).

A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le TENNIS CLUB DE VELAUX et la FFT.

Par ailleurs :

- Acceptez-vous de recevoir des propositions commerciales de la part de la FFT et de ses partenaires oui non
- Acceptez - vous de recevoir la newsletter du club sur votre courriel oui non

En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invité à vous adresser :

- au secrétariat du TENNIS CLUB DE VELAUX,
- au service «Organisation et systèmes d'information» de la FFT soit par courriel : fft@fft.fr soit par courrier postal : 2, avenue Gordon-Bennett à PARIS 16^{ème} ARRONDISSEMENT.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données.

Pour toutes informations sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la CNIL (www.cnil.fr).

Date :

Signature du membre (ou représentant légal):